

Une vision du paradigme du don :
Don, juste milieu et prudence

Par Sylvain Dzimira¹

Créteil, le 27 juillet 2006

Chers amis

Je me souviens vous avoir fait remarquer combien par les questions que vous aviez posées à M. Barrier, le souci que vous y aviez manifesté pour les receveurs d'une greffe, vous m'étiez apparus comme des bénévoles. Les bénévoles sont en effet des personnes caractérisées par une manière de voir, de penser et d'agir sous un certain angle, sous l'angle du don, c'est à dire, notamment, avec le souci de l'autre. C'était de vous dont il devait être question à cette journée consacrée au don, de vous les donateurs, et vous portiez encore votre regard sur les autres, en manifestant votre intérêt pour ces autres que sont pour vous les malades, ici, les greffés. Et je vous invitais alors, une fois n'est pas coutume, à porter davantage le regard sur vous-mêmes, et à faire lien entre ce que vous vivez et les propos que j'allais tenir sur le don. Je vous invite à nouveau à faire cet exercice. Une dernière chose. En écrivant ce papier, des idées anciennes se sont mises en place. Plutôt que de vous donner une simple version écrite de mon intervention, je vous en transmets une version un peu modifiée, à laquelle j'ai toutefois conservé la forme parlée. Comme certains me l'ont demandé, je joins à l'article une bibliographie qui recense presque tous les auteurs cités, et d'autres, qui leur permettra d'aller plus loin dans le sujet.

Au départ, c'est A. Caillé, qu'a aimablement cité M. Barrier, qui devait intervenir. Empêché, il a suggéré que je ferai l'affaire ! Je vais essayer ! A. Caillé a fondé il y a maintenant 25 ans avec quelques amis universitaires un Mouvement : le Mouvement Anti-Utilitariste dans les Sciences Sociales. Pour l'anecdote, c'est à l'occasion d'un Colloque consacré au don, mais où tous les participants s'évertuaient manifestement à soutenir qu'il n'était que chimère, qu'il a eu avec son ami G. Berthoud l'idée de créer le MAUSS. Ce groupe s'est notamment donné pour objectif d'entreprendre une critique d'un certain utilitarisme, d'une manière de voir les affaires humaines sous le seul angle de l'intérêt individuel calculé. En fait cette manière de voir les choses est très largement répandue dans les sciences humaines (ou sociales, comme on voudra). Elle s'impose comme une évidence (peut-être davantage il y a 20-25 ans qu'aujourd'hui) : comment les individus pourraient-ils

¹ Ce texte représente la version écrite d'une communication donnée dans le cadre de la formation permanente dans un hôpital.

agir à l'encontre de leurs intérêts, qu'ils soient matériels, de prestige, de pouvoir ou même sexuels (libidinaux) ? C'est toujours par intérêt, de façon plus ou moins consciente, nous dit-on, que l'on échange, que l'on dépense, que l'on vote, que l'on aime etc. Or, c'est précisément cette manière de voir les choses qui dénie toute réalité au don. Car de ce point de vue, le don n'est que de façade : il n'y a toujours, au fond, que des intérêts en tous genres, plus ou moins cachés, plus ou moins conscients. D'un point de vue plus « constructif » maintenant, le MAUSS a cherché à développer une autre manière de voir les affaires humaines qui accorde au don une importance fondamentale, sans pour autant nier que l'intérêt individuel soit un motif puissant des actions humaines. Le MAUSS nie d'autant moins l'existence de l'intérêt – comment le pourrait-il ? ! – qu'il soutient que c'est contre lui, dans la manifestation ostensible parfois du refus de placer la relation sous le signe de l'intérêt que l'on pourrait y avoir, que l'on donne. Il s'inscrit en cela dans les traces d'un anthropologue qui s'appelait Marcel Mauss - d'où le nom, sous forme d'hommage, le MAUSS – qui est resté célèbre pour un essai qu'il a écrit en 1923-24 et qui s'intitule *l'Essai sur le don*. Autrement dit, le don est anti-utilitaire : la relation donatiste s'institue contre l'intérêt, ce qui ne signifie pas que des intérêts ne soient pas en jeu. Le don est une relation cruciale pour Mauss et le MAUSS, car le don est le « roc » des affaires humaines, comme le dit Mauss : c'est par lui – la triple obligation de donner, recevoir et rendre - que nous transformons nos ennemis en amis, tissons des alliances durables, et qu'une histoire commune peut commencer à s'écrire, pour le meilleur ou pour le pire ! Voilà pour les présentations... un peu longues.

Mme Oudot m'a demandé de dresser un « panorama des différentes approches du don » ! Je crains fort de la décevoir ! Car il est aujourd'hui rigoureusement impossible de dresser un tel panorama, tant on assiste depuis une dizaine d'années à une véritable inflation du nombre d'ouvrages qui portent sur le don, ne serait-ce qu'en France. Sans parler de la littérature étrangère, et de tout ce qui s'était écrit jusqu'alors ! Aristote, par exemple, qu'apprécie particulièrement Mauss, a écrit de très belles choses sur le don dans son *Ethique à Nicomaque*. Sénèque est l'auteur d'un ouvrage magnifique sur le don, *Les bienfaits*. Le mieux qu'on puisse faire, c'est de repérer grossièrement les différents types de conception du don. A ma connaissance, en France, seuls deux auteurs s'y sont risqués. Un anthropologue marxiste, Meillassoux, dans un article déjà ancien [1999 (1972)], et A. Caillé, à deux reprises [1994, 1998]. Après vous avoir présenté le mois dernier celles de Meillassoux et la première de Caillé, je vous expose maintenant la deuxième de Caillé, avant de vous présenter la mienne... Je tâcherai de vous donner quelques noms de « théoriciens du don », ni trop, ni trop peu, j'espère.

Les différentes approches du don. Caillé 1998.

Caillé range les différentes conceptions du don en quatre grandes familles.

Première famille. D'abord, il y a les conceptions économicistes du don, qui consistent à considérer qu'au fond, ce sont toujours des intérêts calculés, plus ou moins individuels, sophistiqués, matériels, conscients, qui motivent le don. Que c'est là un moyen bien commode d'accumuler des richesses, du prestige, du pouvoir, puisqu'on est souvent payé de retour, de surcroît bien souvent avec un intérêt. Car on rend bien souvent plus qu'on a donné. On peut y mettre par exemple un anthropologue anglais que cite Mauss qui s'appelle Boas et qui voit dans le don un prêt à intérêt. Dans une version plus sophistiquée, on peut y ranger aussi un sociologue que vous connaissez sans doute de nom : Bourdieu, l'un de nos sociologues les plus illustres. Plus sophistiquée parce que pour lui l'accumulation de capital économique passe par le détour d'une accumulation de capital symbolique, de prestige. Bref, ne nous racontons pas d'histoires ! Nous savons tous que derrière notre générosité affichée se cachent des calculs et de l'intérêt. Ou si vous ne le saviez pas, je vous l'apprends ! De grands accumulateurs, voilà ce que sont les bénévoles !

Deuxième famille. Caillé y range toutes les approches qu'il appelle inexistentielles du don. C'est un clin d'œil à Marcel Gauchet qui qualifie ainsi la grande pente de la pensée moderne ou post-moderne, qui consiste à décréter que rien n'existe : le sacrifice, le totémisme, les mythes, la religion etc. tout cela n'existe pas. Il range sous cette bannière des anthropologues comme Testart qui considèrent effectivement que le don n'existe pas dans certaines sociétés archaïques, ou un philosophe comme Derrida pour qui le don n'existe pas ou plutôt n'existe qu'à la condition qu'il n'existe pas comme un don ni pour le donataire, ni pour le donateur, car si jamais le don devait leur apparaître comme tel, alors la connaissance de la possibilité du retour entacherait le don d'intérêt, si bien que ce ne serait plus véritablement un don. De là à penser que le don n'existe pas dans le bénévolat...

Troisième famille, les théories qu'il appelle de l'incomplétude du don. Sous cette étiquette se rangent tous ceux qui considèrent que le don est important, mais qu'au fond, il y a quelque chose de plus important encore. Cela peut être le sacrifice chez Girard et les anthropologues qui s'inscrivent dans ses traces (Scubla, Anspach), la dette ou encore les structures fondamentales de l'échange comme chez Levi-Strauss. Vous donnez, de votre temps, de vous-même, de votre vie, certes. Mais au fond, nous dit-on, vous vous sacrifiez, vous réglez une dette primordiale ou vous obéissez à la loi de l'échange.

Quatrième famille enfin : celle du type de Mauss et dont se réclament le MAUSS, qui considèrent que le don peut bien remplir de nombreuses fonctions (économiques, sociales, politiques etc.), mais qu'il n'y a pas à le rabattre sur autre chose que lui-même, qu'il s'agisse de l'intérêt, du sacrifice, de l'échange, qu'il est « auto-consistant ». Selon Caillé, cette caractéristique le rend difficilement compréhensible par les deux manières de voir les choses dans lesquelles s'inscrivent bon nombre de théories en sciences sociales : l'individualisme méthodologique et le holisme. Alors que le don est à comprendre comme relation – la triple obligation de donner, recevoir et rendre – l'individualisme méthodologique le ramène à un choix individuel (bien souvent calculé et intéressé), et le holisme à des règles qui le dépassent (comme l'obligation de l'échange). Vous le voyez, les enjeux de savoir sont importants puisqu'il s'agit rien de moins que de proposer une nouvelle manière d'interroger les affaires humaines, un nouveau « paradigme » - mais qui a des racines anciennes - qui saisisse le don dans sa spécificité, sans nier les autres dimensions des actions et des relations humaines. Il appelle cette manière de voir les choses le « paradigme du don ».

Mais ces questions – et la sociologie en général - n'auraient qu'un faible intérêt pour moi si elles n'étaient que spéculatives, pour paraphraser le fondateur de la sociologie française, Durkheim, dont Mauss était le neveu d'ailleurs. Elles me passionnent parce que les enjeux sont indissociablement scientifiques et éthico-politiques. C'est d'ailleurs très largement la position du MAUSS. Je précise ma pensée très rapidement. Quand on dit que les hommes sont par nature des marchands, et surtout qu'ils ne sont que cela, comme le soutiennent la plupart des économistes, que peut-on vouloir d'autre qu'un monde conforme à cette nature, un monde gouverné par les seules lois, prétendument naturelles, du marché. Surtout quand on soutient que la poursuite par chacun de son intérêt particulier produit sans même qu'on le veuille de l'harmonie sociale (c'est la fameuse Main Invisible d'Adam Smith, souvent considéré comme le « père fondateur » du libéralisme économique). Quand on dit que les hommes tissent des relations durables par le don, à tous le moins doit-on trouver souhaitable d'entretenir l'esprit du don, et de ne pas laisser le marché seul tout régenter... En fait, c'est un peu plus compliqué que cela, parce que, comme on vient de le voir, il existe différentes approches du don, qui ne sont pas sans conséquences sur les implications normatives qu'on lui prête ou qu'on lui dénie. C'est ce sur quoi je voudrais insister maintenant.

Pensées moderne et archaïque du don

A cette fin, je distinguerai de manière sans doute trop caricaturale trois manières de penser le don : les manières moderne, archaïque, et une manière proprement maussienne (et MAUSSienne).

Dans son *Essai sur le don*, Mauss définit le don comme un « phénomène social total ». Il entendait par-là que le don est un phénomène qui revêt toutes les dimensions de la vie sociale : économique, politique, religieux, esthétique, symbolique etc. Pour le saisir, il recommandait aux sociologues de « recomposer le tout », après avoir « forcément trop divisé et abstrait ». Je crois que Mauss touche là à une des caractéristiques importantes de la pensée moderne. Nous dissociions les phénomènes (les choses, les êtres ; les vivants, les morts ; les différents domaines de l'existence : l'économique, la politique, le social etc. ; les différents motifs de l'action, par exemple), puis cherchons à comprendre l'un de ses aspects dissociés des autres, quand nous ne réduisons pas l'ensemble à l'une des dimensions. Disons que notre pensée est une pensée de la dissociation. Cela tranche avec les manières archaïques d'appréhender le monde telles qu'elles apparaissent dans son *Essai*, qui se placent sous le signe de l'association : tout se mélange (de notre point de vue...) : les choses, les esprits, les vivants, les morts, les différents domaines de l'existence qui ne forme qu'un tout etc. Quant à Mauss, en suggérant aux sociologues de recomposer le tout après avoir forcément divisé et abstrait, il semble plaider pour une pensée de l'association et de la dissociation, notamment pour bien saisir ce qu'est le don.

Pensée moderne du don.

Nous autres Modernes concevons généralement les motifs de l'action comme radicalement dissociés, et inexpénétrables. Et cela vaut pour le don, que nous pensons tantôt motivé par l'intérêt (on retrouve ici toutes les théories économicistes du don), tantôt au contraire par le désintéressement (la conception du don placé sous la figure de l'*agapé*, du pur amour, comme celle que défend Boltanski), tantôt par la gratuité, la pure spontanéité (qu'incarnerait les conceptions du don de Derrida ou de Marion, seule la pure spontanéité permettant de faire en sorte que le don n'apparaissent pas comme un don, *i.e.* comme étant susceptible de générer un retour), tantôt au contraire par l'obligation (théories structuraliste – Lévi-Strauss - ou fonctionnaliste – Piddocke, Barnet). Par ailleurs, nous le voyons tantôt comme un moment de communion (théorie anarcho-communiste de Barbrook), tantôt comme un moment d'affrontement exacerbé (Bataille, Boilleau). Ainsi appréhendé, comment le don

nous apparaît-il ? Quand le don est rabattu sur les pôles de l'obligation, de l'intérêt ou encore du conflit, le don nous apparaît comme un phénomène immoral, précisément parce qu'il est obligé (hypocrite), intéressé (cupide) ou encore inamical (belliqueux). Quand le don est rabattu sur les pôles de la gratuité, du désintéressement ou encore de la communion, le don nous apparaît comme un phénomène, pour certain plus souhaitable, mais hors de portée de ce qui est véritablement humain. « Trop ou trop peu humain » : dans les deux cas, le don nous apparaît comme moralement inconcevable. Certains commentateurs, constatant l'existence de ces approches diamétralement opposées du don et de sa morale en concluent que le don est amoral, qu'il ne contient pas de morale intrinsèque (Rospabé).

Pensée sauvage du don.

La pensée sauvage est une pensée de l'association, disions-nous. Tout se mélange, dans le don notamment. La chose donnée est à une réalité à la fois matérielle et spirituelle ; c'est à la fois un cadeau, mais aussi un poison (en ancien allemand le don se traduit par *gift*, qui veut dire à la fois cadeau et poison ; *idem* en grec ancien) ; le don tel qu'il est théorisé par les brahmanes du Rig Veda mêle plusieurs motifs : le devoir, la spontanéité, l'intérêt, l'amour, mais aussi des sentiments comme la crainte et la pitié. Le don de ces pensées sauvages, du mélange, nous apparaît tout autant moralement inconcevable que le don des Modernes, ne serait-ce que parce que son caractère intéressé en même temps que désintéressé, obligatoire en même temps que libre, teinté de rivalité en même temps qu'amical, lui confère un caractère immoral. D'ailleurs, à bien des commentateurs soulignent que les sauvages que nous décrit Mauss apparaissent comme âpres au gain, ou encore sanguinaires (Arnsperger).

La pensée maussienne du don : une voie du milieu théorique et morale.

La pensée maussienne (et MAUSSienne) du don est une pensée de la voie du milieu, comme le souligne Caillé, *i.e.* pour nous une pensée entre association et dissociation. La pensée maussienne du don se place sous le signe de l'association et de la dissociation, au sens où il envisage les termes opposés (par nous autres Modernes bien souvent de manière dichotomique) du don dans leurs relations dialectiques. Nous voudrions suggérer que cette voie théorique du milieu appelle une morale qui est elle-même une sorte de voie du milieu, ni trop ni trop peu humaine. Le don maussien ouvre sur une morale à hauteur d'homme dirions-

nous. Abordons quelques-uns de ces termes à la fois dissociés et associés, et pointons sur la morale qu'ils ouvrent.

Le don est entre la paix et la guerre, entre la vie et la mort. En effet, donner, c'est transformer ses ennemis en amis, i.e. simultanément écarter dans nos rapports avec autrui la guerre et la mort, et nous orienter vers la paix et la vie. Mauss rapporte un chant rituel qui accompagne une pratique donatiste dans les îles Trobriands du Pacifique sud : « il a pour but d'énumérer tout ce que le kula proscrit, écrit-il, toutes les choses de haine et de guerre, qu'il faut conjurer pour commercer entre amis » [Mauss, 1995, p. 183]. Mais la paix et la vie se gagnent paradoxalement en jouant guerre contre guerre : c'est en rivalisant de générosité qu'ils évitent de se massacrer ; en s'opposant sur le mode du donner, qu'ils conjurent la guerre sur le mode du prendre. Les dons par lesquels les ennemis d'hier s'allient sont des « luttes de générosité » comme Mauss les appelle, au cours desquelles on tue les richesses, comme disent les Tlinglit, qui témoignent du fait que les hommes accordent plus de valeurs à la paix et à la vie qu'à la mort et à la guerre. Parfois même, la mort est le canal paradoxal que prend la vie : c'est le sens du sacrifice que de solliciter un surcroît de vie aux ancêtres en leur donnant une vie ; c'est le sens de la vengeance que d'accepter de donner sa vie pour réhabiliter celle des siens. Les sauvages que présente Mauss ne sont pas les sanguinaires mortifères que veulent bien voir certains commentateurs pourtant sincères. Leurs pratiques donatistes témoignent que *la paix et la vie valent plus que la guerre et la mort*, et même, *qu'il vaut mieux être un vivant parmi les morts qu'un mort parmi les vivants*.

Le don est encore intéressé et désintéressé. Le don est désintéressé au sens où il est orienté vers la dépense. Le don manifeste une certaine générosité, une générosité qui n'a pas d'autre sens que de générer de la générosité. Le don est une manifestation de générosité générative de générosité. Souvent, on donne plus qu'on a reçu. C'est qu'*il faut donner plus qu'on a reçu*. Donner plus... dans quelle mesure ? En fait, il faut donner ce qu'il convient, à qui il convient, comme il convient dans les circonstances qui conviennent. Autrement dit, il faut savoir être magnifique et magnanime comme le dit Aristote auquel renvoie Mauss pour comprendre la morale du don. Il faut donner plus que l'on a reçu, et *savoir donner ni trop, ni trop peu*. Mais pour dépenser, il faut bien accumuler ! En ce sens aussi le don est intéressé : on ne peut donner sans le souci de l'accumulation. Et si le don n'est pas intéressé au sens où l'on ne donne pas avec l'intention d'accumuler, il reste que le don peut s'avérer de ce point de vue intéressant, car un retour, de surcroît souvent bien supérieur au don initial, i.e. une accumulation, peut très bien se produire. On pêcherait par défaut à ne pas dépenser généreusement ses richesses, et par excès à donner en les sacrifiant. *Bref, il faut savoir*

thésauriser pour dépenser, comme le dit Mauss lui-même. Les sauvages qu'il nous dépeint ne sont ni des accumulateurs, ni des gaspilleurs. Disons que ce sont des dépensiers.

Le don est libre et obligé nous dit Mauss. Le don est libre. C'est même ce qui lui confère toute sa valeur de lien : si nous étions contraints de donner, recevoir ou rendre, nous ne pourrions pas signifier que c'est volontairement que nous acceptons l'alliance. En un sens, cette spontanéité est obligatoire, la liberté est obligée. Mais le don est obligé : nous devons donner, accepter et rendre, sauf à signifier notre refus de l'alliance, à nous déclarer la guerre disait Mauss. Mais cette obligation est libre : on a toujours le choix de refuser un don (non sans bonnes raisons parfois) ou de l'accepter, on a toujours le choix de la guerre ou de la paix. Quelle implication morale ? Mauss défend l'idée qu'il entre du don dans tout contrat. Dans certaines sociétés mélanésiennes, ceux qui travaillent à la fabrication de canots ou aux champs, reçoivent ce qu'il appelle des « salaire-dons », qui sont des gages de reconnaissance des dons reçus, et des promesses de dons futurs encore plus grands. Le salaire ne peut pas venir compenser les biens reçus, parce qu'il y entre une partie des personnes qui les ont fabriqués. Mauss suggère que cela vaut encore aujourd'hui concernant le contrat de travail, car le salarié donne toujours une partie de lui-même, de son temps, de sa personne, de sa vie, ce qui n'est bien sûr pas contractualisable. On peut ainsi mieux comprendre pourquoi *il ne faut pas toujours se sentir quitte, même une fois le contrat réalisé* : une fois les termes du contrat respectés, l'employeur demeure obligé, en même temps que libre, pour la raison même qu'il entre du don, à la fois libre et obligé, dans le contrat. Il pêcherait par défaut à se sentir quitte, par excès à se considérer toujours redevable. Mais la réciproque est sans doute vraie, et pour les mêmes raisons. Voilà qui pourrait éclaircir les relations si j'ai bien compris assez contractualisée entre les bénévoles et l'association. Mauss montre encore que dans les sociétés archaïques, il est des biens qui appellent à être donnés – d'ailleurs ils crient leur désir de circuler - quand bien même ils seraient possédés personnellement, parce qu'ils symbolisent tout le clan, parce qu'ils sont tout le clan. Leurs propriétaires sont obligés de les donner, en même temps que libres. Cela pourrait encore valoir aujourd'hui : il est des biens reçus par ceux qui nous ont précédés et/ou par la nature, qui ont vocation sinon à être donnés à tous, du moins à être accessibles à tous, quand bien même certains en auraient la propriété. Ce sont les « biens communs ». Ont acquis ce statut par exemple l'eau, la santé ou l'éducation. Ces biens appellent à être donnés. Comme dans les sociétés archaïques, ils nous rappellent qu'*on ne doit pas se croire toujours seul propriétaire d'un bien, même possédé personnellement*. Il existe des propriétés qui peuvent être à la fois individuelle et collective. Voilà qui pourrait éclaircir

vosre élan spontané à donner ce bien précieux que vous avez vous-même reçu, et que vous vous êtes approprié, qu'est le savoir.

Enfin, le don est à la fois discorde et concorde. On l'a vu, Mauss nous montre des sociétés qui s'allient en rivalisant de générosité : c'est à celle qui se montrera la plus généreuse. Le don témoigne donc d'un esprit de concorde qui opère plus ou moins sur le mode de la discorde (et réciproquement), qui sait éviter tout autant le danger de la fusion (l'implosion) que celui de la division (l'explosion). Ce dont témoigne le don, c'est *qu'il faut savoir s'opposer sans se massacrer* pour convertir la guerre et la mort en paix et vie, pour s'humaniser véritablement. Cet esprit de concorde se double d'un esprit civique. Le don est en effet intéressé et désintéressé d'une autre manière que celle que nous avons déjà vue. Le don est désintéressé : il manifeste un souci de l'autre, un intérêt pour l'autre, que Caillé appelle joliment « aimance ». Donner, c'est « sortir de soi », comme le dit Mauss. Mais le don est désintéressé d'une toute autre manière que nous pensons l'être. Ce désintéressement est intéressé au sens où il se manifeste dans l'attente d'un retour, mais non pas pour avoir plus (de richesses et/ou de pouvoir et/ou de prestige), mais pour ce qu'il signifie : l'acceptation ou la confirmation de l'alliance proposée. Le don est encore intéressé, mais d'une autre manière que nous pensons l'être. Cet intérêt est désintéressé. C'est un *intérêt pour soi* qui se manifeste dans le don, comme le dit encore A. Caillé. Quand on donne, on sollicite l'amitié de ce lui à qui l'on donne, et ce faisant, on lui dit autant « je t'apprécie » que « je suis «appréciable ». Le don est égotiste comme le dit Mauss. Il manifeste un souci de soi. Pour s'allier durablement par le don, *il faut avoir un sens aigu de soi-même et des autres*. On « pêcherait » par défaut ou par excès à donner dans l'oubli de l'autre ou de soi. Enfin, comme il faut que les hommes sachent s'opposer sans se massacrer, il faut qu'ils sachent faire s'opposer les différentes morales, les différentes doctrines en « isme », sans en sacrifier une sur l'autel d'une autre : la morale du don n'enseigne pas que le don seul est souhaitable, mais *qu'il est souhaitable que toutes les morales baignent dans l'atmosphère du don*.

Résumons : il faut savoir ni trop ni trop peu chérir la paix et la vie : considérer que la paix et la vie valent mieux que la guerre et la mort, mais pas à tout prix, et notamment pas au prix de la liberté consubstantielle au don, et donc de sa dignité, qu'il vaut mieux être un vivant parmi les morts qu'un mort parmi les vivants. Il faut encore savoir donner, ni trop ni trop peu, pour entretenir le don : savoir se faire magnifique et magnanime, donner plus qu'on a reçu, mais aussi savoir thésauriser pour dépenser ; ne pas se croire toujours quitte, même une fois le contrat réalisé et seul propriétaire d'un bien, même possédé personnellement. Il faut encore savoir ni trop ni trop peu s'opposer - s'opposer sans se massacrer -, se donner - avoir un sens

aigu des autres, mais aussi de soi-même - ; et il ne faut pas non plus trop ni trop peu chérir le don lui-même, car, encore une fois, la morale du don n'enseigne pas que le don seul est souhaitable, mais qu'il est souhaitable que toutes les morales baignent dans l'atmosphère du don. Cette morale est universelle, « éternelle » nous dit Mauss : elle est associée à notre condition d'animal politique ; c'est celle qui est inscrite dans le rapport social par lequel nous transformons nos ennemis en amis, et qui nous humanise véritablement.

A nous en tenir là, nous manquerions ce sur quoi votre Président, M. Badoual, a si justement pointé : la face sombre du don ou plutôt son ambivalence. Une ambivalence qui invite à la prudence.

Ambivalence et prudence.

Le don témoigne du fait que la paix et la vie valent plus que la guerre et la mort avon-nous dit. Pas à tout prix : Mauss nous montre bien que lorsque la dignité du donateur ou celle du donataire est atteinte, dignité placée dans sa capacité à se montrer généreux, à rendre (souvent plus qu'il n'a reçu), alors les choses peuvent dégénérer, de manière sanglante parfois. L'ambivalence constitutive du don, qui joue sur les deux faces de la paix et de la guerre, qui fait la paix en jouant guerre (de richesse) contre guerre (de sang), peut rendre la paix instable, si elle est « mal jouée ». Mauss rend ainsi compte d'un cas où deux tribus mélanésiennes qui scellaient leurs alliances par des dons en tous genres se sont soudainement massacrées, sur la base d'une simple « observation » de l'un des chefs à un autre. C'est qu'il s'en faut de peu pour que les choses dégénèrent ainsi...

Il suffit que le don ait été mal fait ou mal reçu ; que l'étiquette n'ait pas été respectée comme le dit Mauss ; que le don n'ait pas été à la hauteur de celui à qui il était destiné, ou qu'il ait été jugé comme tel par le donataire ; ou au contraire qu'il ait été trop grand, mettant le donataire dans l'incapacité de donner à son tour ; qu'il ait été contraint, ou perçu comme tel ; ou au contraire trop spontané et sans égard ; que le retour ait été trop rapide, ou au contraire trop lent ; tout cela peut conduire à ce que la relation dégénère. En matière de générosité, du juste milieu qui permet la manifestation de sa propre grandeur et la reconnaissance de celle du donataire, et qui fabrique les alliances durables, au manquement par défaut ou par excès qui fait choir le donateur ou écrase le donataire, et dans les deux cas offense le donataire et porte la guerre, il n'y a parfois pas grand chose.

De la rivalité génératrice de concorde, à celle qui accentue les divisions et conduit à l'éclatement ; de l'amitié qui s'entretient dans la discorde, à celle qui fond les singularités

dans la communion et conduit à l'implosion, il n'y a qu'une différence de degré dans le don, qu'il ait pêché par excès ou par défaut de rivalité ou d'amitié. De l'ouverture à l'autre constructrice de soi, à celle qui le nie ou le détruit ; de l'intérêt pour soi qui ouvre à l'autre, à celui qui referme sur soi, il n'y a pas grand chose non plus, qu'une différence de degré encore une fois dans le don, qu'il ait pêché par excès ou par défaut d'égotisme ou « d'aimance ». Enfin, du souci de faire baigner dans l'atmosphère du don toutes les morales, à leur étouffement par le don, ou au contraire à leur autonomisation, les frontières ne sont pas simples à trouver.

Bref, tout cela invite à la prudence !

Finalement, la morale du don telle qu'elle se dégage de l'*Essai sur le don* nous apparaît comme une morale de type aristotélicien, qui rappelle l'extrait suivant de l'un des écrits politiques de Mauss : « Là [dans la détermination des prix des produits par les coopératives] écrit Mauss, comme en tout, la vérité est dans la prudence et le juste milieu » [Fournier, 1997, p. 424²].

Conclusion

Je terminerai rapidement, en vous faisant part des implications politiques possibles ou non de ces considérations sur le don et sa morale intrinsèque. Pour les modernes, on ne peut bâtir aucun projet politique sur le don, la morale qu'il porte (quand il est censé en porter) étant bien trop humaine (cupide, hypocrite ou guerrière) ou au contraire hors de portée de l'humanité (purement désintéressée, gratuite, fraternelle)... Pour Mauss, on peut bâtir sur le don et sa morale du juste milieu et de la prudence un projet politique. Il reste à ceux qui souhaiteraient s'en inspirer de l'écrire. Précisons simplement aux prétendants que pour être politiquement maussien, il faut avoir en vue le possible, rien que le possible, mais tout le possible en direction du souhaitable. Mauss avait trop le sens de l'histoire et de la culture, était trop sensible aux couleurs et au saveurs locales que pouvait prendre le don, pour vouloir édifier une société plus donatiste en détruisant celle du présent. Encore une fois, les prétendants devront trouver le juste milieu entre l'efficacité de l'action et les principes

² Mauss, La crise commerciale et les coopératives, in L'Action coopérative, 25 juin 1921, p. 1.

éthiques. Et avancer prudemment, mais avec l'enthousiasme de celui qui sait qu'il faut donner comme il convient.

Bibliographie

ANSPACH, M., 1995 (1^{er} semestre), « Le sacrifice qui engendre le don qui l'englobe », La Revue du MAUSS semestrielle n°5, La Découverte/MAUSS.

ANSPACH, M., 2002, *A charge de revanche. Figures élémentaires de la réciprocité*, Le Seuil.

ARISTOTE, 1992, *Ethique à Nicomaque*, Livre de Poche.

ARNSPERGER, C., 2001, « Que le don n'est pas source suffisante de normativité », *Diogène*, n°195, PUF.

BATAILLE, G., 2003, *La part maudite*, précédé de *La nation de dépense*, Ed. de Minuit.

BOILLEAU, J.-L., Le conflit contre la violence, MAUSS/La Découverte, 1995.

BOLTANSKI, L., 1990, *L'amour et la justice comme compétence*, A.M. Métaillé.

BOURDIEU, P., 1980, *Le sens pratique*, Minuit.

BOURDIEU, P., 1997, *Méditations pascaliennes*, Le Seuil.

CAILLÉ, A., *Don, intérêt et désintéressement, Bourdieu, Mauss, Platon et quelques autres*, MAUSS/La Découverte, 1994.

CAILLÉ A., 1998, « Don et symbolisme », *La revue du MAUSS semestrielle n°12*, Plus réel que le réel, le symbolisme, MAUSS/La Découverte, repris in *Anthropologie du don*, 2000, Desclée de Brouwer.

DERRIDA, J., 1991, *Donner le temps*, Galilée.

DERRIDA, J., 1992, « Donner la mort », in *L'Éthique du don ; Jacques Derrida et la pensée du don*, A.M. Métaillé.

DURKHEIM, E. , *De la division du travail social*, PUF, 1996.

FOURNIER, M., 1997, *Marcel Mauss, Ecrits politiques*, Fayard.

GIRARD, R., 1972, *La violence et le sacré*, Grasset.

LÉVI-STRAUSS, 1995 (1950), « Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss », in *Sociologie et anthropologie*, PUF.

MARION, J.-L., 1997, *Etant donné. Essai d'une phénoménologie de la donation*, PUF.

MAUSS, M., 1995, « L'Essai sur le don », in *Sociologie et anthropologie*, PUF.

MEILLASSOUX, C., 1999 (1972), « Potlatch », *Terrains et théories 1*, Ed. Page deux.

ROSPABÉ, P, « Le don sans morale. Réponse à Jacques Dewitte », *Revue du MAUSS semestrielle* n°8, Plus réel que le réel : le symbolique, MAUSS/La Découverte.

SCUBLA, L., 1985, « Logiques de la réciprocité », *Cahiers du CREA* n°6, Ecole polytechnique.

SÉNÈQUE, 1996, *La vie heureuse*, suivi de *Les bienfaits*, Gallimard.

TESTART, A., 1985, « Essai sur les fondements de la division sexuelle du travail chez les chasseurs-cueilleurs », *Cahiers de l'Homme*, EHESS, Paris.